

LE GROUPE BPCE : ATTENTION, BANQUES POLLUANTES !

Ce 27 juin 2025, à l'occasion de l'AG de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, membre du Groupe BPCE, l'Association les Amis de la Terre Côte d'Or dénonce son financement des énergies fossiles et sa responsabilité dans le réchauffement climatique.



Le Groupe BPCE, c'est :

- **La 1ère banque de Total Énergies** en 2024
- **Dernière de la classe** parmi les autres banques françaises: Crédit Agricole et BNP Paribas ont exclu les obligations aux entreprises fossiles. La Société Générale, Crédit Agricole & BNP ne financent plus directement de projets fossiles (pétrole et gaz, sauf GNL).
- **37,5 milliards \$ alloués aux énergies fossiles** entre 2021 et 2024, dont 13,7 milliards \$ à l'**expansion fossile** (développement de nouveaux projets fossiles).

- Quatrième groupe bancaire français, le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE) s'est distingué ces dernières années par son retard en matière climatique. La banque continue de financer des acteurs majeurs de l'expansion pétro-gazière, maintenant son appui aux entreprises productrices du secteur ainsi qu'au gaz naturel liquéfié (GNL). Ceci alors que l'expansion de la production gazière et les nouveaux terminaux d'exportation de GNL sont incompatibles avec la trajectoire de l'Agence internationale de l'énergie dans son scénario Net Zero Emissions by 2050 qui limite le réchauffement planétaire à 1,5°C.

- En 2024, BPCE a participé à un nombre important de transactions obligataires impliquant des entreprises majeures du secteur pétrolier et gazier, notamment Saudi Aramco, Total Energies et Eni, toutes classées parmi les 20 plus gros développeurs d'hydrocarbures au monde¹. Le soutien de BPCE a permis à Saudi Aramco, leader mondial en termes d'expansion de la production, de lever 6 milliards de dollars, ainsi que 6,9 milliards pour Total Energies.

- BPCE est aussi la seule grande banque française à ne pas s'être dotée de cibles de décarbonation en pourcentage de baisse d'exposition pour le secteur pétro-gazier. Là où ses pairs prévoient d'infléchir significativement leurs volumes de financement, BPCE ne s'engage qu'à une réduction de 70% des émissions financées liées au secteur pétro-gazier d'ici 2030².

- BPCE continue de soutenir massivement les entreprises qui développent de nouvelles capacités de GNL. En 2024, elle a participé à trois levées de capitaux d'Energy Transfer, qui s'est récemment illustrée par une procédure-baillon à l'encontre de Greenpeace (5), d'un montant total de 7,7 milliards de dollars³.

- Si le groupe a renoncé à apporter un soutien direct aux nouveaux champs pétroliers, il ne réplique pas cette mesure aux champs gaziers. En refusant ce premier pas pourtant élémentaire, BPCE manque de s'aligner

¹ A court terme, Saudi Aramco, TotalEnergies et Eni prévoient de développer respectivement 19 653 millions de barils équivalent pétrole (mmbep), 8 033 mmbep et 3 564 mmbep de nouvelles capacités de production de pétrole et gaz. Source : [Global Oil and Gas Exit List](#) 2024.

² Source : BPCE, [Communiqué de presse](#), 15 juillet 2024.

³ Source : Venture Global, [Communiqué de presse](#), 23 janvier 2025.

avec une nouvelle norme observée sur le Vieux Continent, où 11 des 20 plus grandes banques, dont les cinq autres banques françaises, ont mis fin ces dernières années aux financements directs à tout l'upstream pétro-gazier⁴.

- BPCE devient la première banque française de Total Energies en 2024 !⁵

En 2024, Total Énergies a levé 9,9 milliards de dollars sur les marchés financiers, un montant qu'elle n'avait pas atteint depuis 2020. Et ce notamment grâce au soutien du groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE), qui l'a aidé à obtenir plus des 2/3 de cette somme à travers l'émission d'obligations. Le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne est ainsi devenu en 2024 la première banque française de Total Énergies.

- Conséquence logique de ses faibles exigences concernant l'industrie fossile, BPCE n'a en effet toujours pas exclu les financements directs aux nouveaux champs gaziers, alors que les autres banques françaises ont déjà franchi ce pas, ou le financement de certains terminaux de gaz naturel liquéfié (GNL)⁶.

- BPCE doit renforcer ses engagements sur le secteur pétro-gazier, ceux-ci n'étant pas à la hauteur des transformations nécessaires pour faire face à l'urgence climatique. En particulier, BPCE doit se doter de mesures restreignant le financement de projet et le financement aux entreprises qui développent des nouveaux champs de pétrole et de gaz ou des nouveaux terminaux d'exportation de GNL.

- Les banques, dont BPCE et Société Générale, doivent s'engager de toute urgence à ne plus participer à l'émission de nouvelles obligations ou à tout autre financement d'entreprises qui, comme Total Energies, développent de nouveaux projets pétroliers et gaziers.

L'association les Amis de la Terre Côte d'Or (<https://www.amisdelaterre.org/nous-connaître/>) agit pour une transition vers des sociétés soutenables au Nord comme au Sud avec une approche qui intègre à la fois des problématiques sociales, économiques et environnementales.

Les Amis de la Terre Côte d'Or
2, rue des corroyeurs
Maison des associations - boîte H7
21068 Dijon Cedex
cotedor@amisdelaterre.org - 06 95 12 10 53 / 06 45 70 64 62

4 Source : BPCE: un retard climatique qui s'accumule, <https://reclaimfinance.org/site/2025/04/10/bpce-un-retard-climatique-qui-saccumule/>, 10 avril 2025

5 Source : <https://reclaimfinance.org/site/2025/04/10/bpce-devient-la-premiere-banque-francaise-de-totalenergies-en-2024/>, 10 avril 2025

6 Source : Reclaim Finance, [BPCE: un retard climatique qui s'accumule](#), Avril 2025